

Profils de compétence soins infirmiers

Lors de sa séance du 9.12.2010 le Comité de l'OdASanté s'est prononcé pour le lancement d'un projet de développement de profils de compétences selon les orientations suivantes:

- a. Expertise dans le domaine des soins infirmiers
Approfondissements : Gériatrie/Psychogériatrie, Soins palliatifs, Oncologie, Enfants & adolescents, Soins en néphrologie

et

- b. Conseils en matière de santé et de soins au patient dans son contexte de même qu'à des groupes
Approfondissements : Infirmière puéricultrice, Conseil en diabétologie, Promotion de la santé / prévention / soins de réhabilitation, Conseils en soins infirmiers.

Il a par la suite, le 10 mars 2011, adopté le mandat et l'organisation de ce projet.

La réalisation d'un projet d'une telle ampleur implique la mise en place d'un groupe de pilotage, d'un groupe spécialisé, d'un sous-groupe spécialisé par approfondissement, de même que de deux chefs externes de projet.

Le groupe de pilotage assume le pilotage stratégique, la surveillance et la responsabilité du projet sur le plan de la forme, du contenu et du calendrier. Le Comité de l'OdASanté a nommé parmi ses membres Madame Regula Jenzer Bürcher à la présidence du groupe de pilotage. La vice-présidence sera quant à elle assumée par Monsieur Danny Heilbronn, président du groupe de formation de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

Le bureau se compose de la présidence et de la vice-présidence du groupe de pilotage ainsi que de la direction du projet externe et du secrétariat général de l'OdASanté. Il prépare les séances du groupe de pilotage et assure l'information auprès du Comité de l'OdASanté.

Le groupe spécialisé assume la responsabilité des résultats globaux liés au contenu. Il garantit la comparabilité des profils de compétences, définit les compétences communes et veille à une formulation consistante des conditions d'admission. Il formule par ailleurs des recommandations sur le regroupement possibles de profils de compétence.

Les sous-groupes spécialisés développent les contenus requis selon les directives du groupe spécialisé.

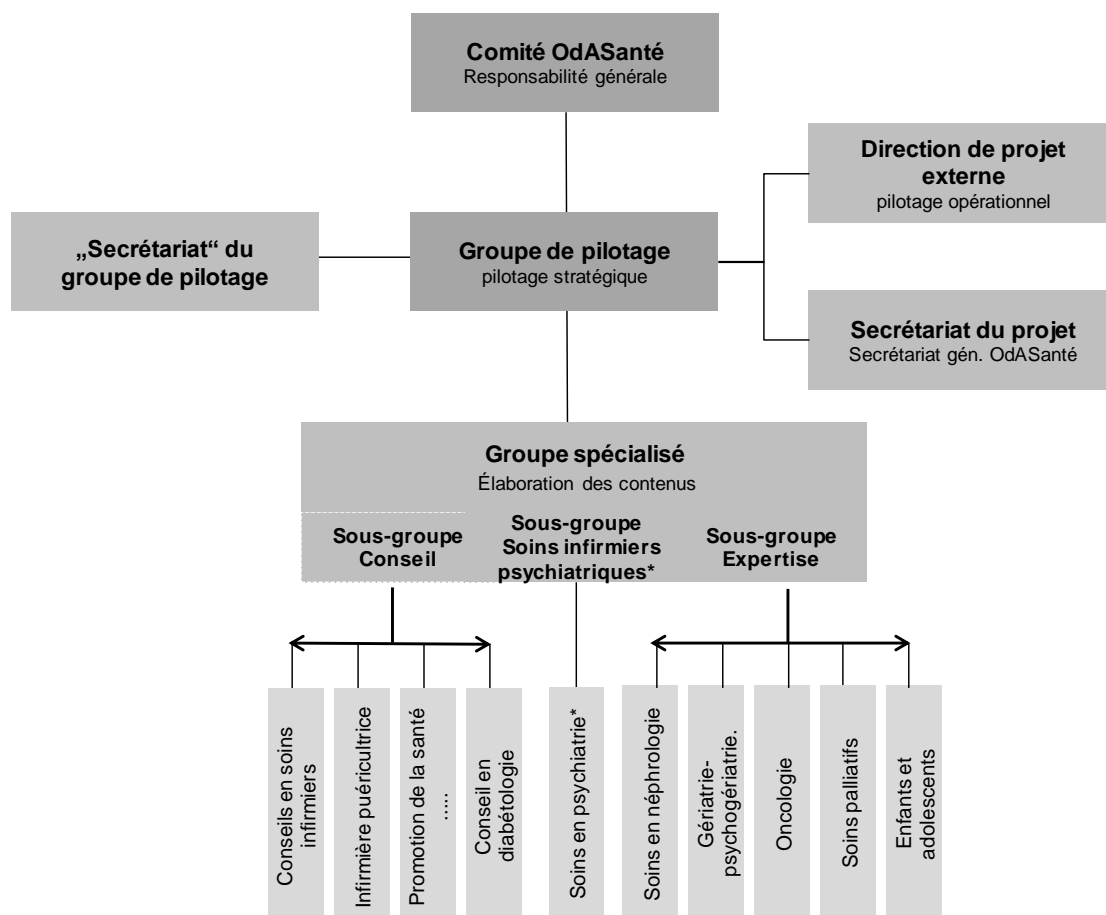
Sur la base des résultats, attendus pour mi 2012, le Comité de l'OdASanté se prononcera sur le nombre, la forme de réglementation et le positionnement respectif des différents approfondissements.

La séance de lancement du groupe de pilotage est fixée au 11 mai 2011. Figureront entre autre à l'ordre du jour la constitution du groupe spécialisé de même que le mandat qui lui sera attribué.

Le groupe spécialisé devrait ensuite être institué dans les meilleurs délais ; il s'employera, lors de sa première séance, à définir les mandats et les directives à l'attention des sous-groupes spécialisés.

Les membres des sous-groupes spécialisés seront nommés par le secrétariat général de l'OdASanté en concertation avec la présidence et la vice-présidence du groupe de pilotage. Les travaux devraient débuter d'ici à l'été 2011.

Vue d'ensemble de l'organisation de projet



*L'intégration des soins en psychiatrie dans leur ensemble dans le projet fait l'objet de clarifications.

Le projet sera mené selon l'organisation proposée sous réserve de l'obtention d'un soutien financier adéquat de la part de la Confédération.

